



## Communiqué de presse

### *Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance historique nationale du système d'aboteau des Acadiens*

#### Une technique qui a changé un territoire

**Memramcook (Nouveau-Brunswick), le 9 novembre 2010** -- Au nom de l'honorable John Baird, ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada, l'honorable Rose-May Poirier, sénatrice, a dévoilé aujourd'hui une plaque commémorative de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada pour souligner l'importance historique nationale du système d'aboteau des Acadiens.

« J'ai l'honneur de reconnaître officiellement l'importance historique nationale du système d'aboteau, une technique adaptée par les Acadiens pour drainer les marais salés et y pratiquer une agriculture à haut rendement, a déclaré la sénatrice Poirier. Cette technique maritime a joué un rôle crucial dans l'essor et l'évolution du peuple acadien au XVIIe et au XVIIIe siècles.»

Le système d'aboteau est la pierre angulaire d'une technique adoptée par les Acadiens pour drainer les marais salés. Tout au long de la période coloniale, les Acadiens étaient les seuls en Amérique du Nord à drainer les riches marais salés qui reposent au-dessous de la laisse de marée haute et à les cultiver sur une étendue aussi vaste. Ces terres agricoles extrêmement fertiles devinrent la clé de la prospérité de la communauté acadienne jusqu'à la Déportation en 1755.

« Il suffit de regarder les noms donnés aux principaux établissements et points de repère de nos collectivités acadiennes pour trouver des preuves de l'important rôle qu'ont joué les aboteaux dans la conscience et l'identité collectives. Ce sont autant de témoignages de cet héritage légué par les premiers Acadiens, a déclaré le ministre Baird. En reconnaissant l'importance historique nationale des aboteaux, notre gouvernement rend hommage à un peuple et à une technologie qui ont façonné le Canada.»

Ces immenses ouvrages de terrassement, qui virent le jour grâce à un effort communautaire, contribuèrent à la création d'un sentiment d'appartenance et de fierté chez les Acadiens. Les tâches collectives qui ont permis la construction et l'entretien de cet important système de digues aidèrent à façonner l'identité acadienne contemporaine.

## *Fiche d'information*

### *Le système des levées et des aboiteaux : une façon bien acadienne de récupérer les riches terres des marais*

Issus du Poitou, les colons français qui s'établiront à Port-Royal, en Acadie, au XVIII<sup>e</sup> siècle ne tarderont pas à adapter leurs techniques ancestrales du contrôle de l'eau sur leurs terres pour tenter de récupérer, à des fins de culture, les terres d'alluvions bordant la baie Française, l'actuelle baie de Fundy. Cette baie, bordée de près de 31 000 ha de marais, reçoit les plus fortes marées au monde, qui y ont laissé au fil des ans une riche couche d'alluvions pouvant atteindre 40 m à certains endroits.

Les Acadiens en viendront ainsi à mettre en place un système de régularisation des eaux pour empêcher que la partie cultivable des marais situés en bordure de la baie, voire des rivières, ne soit inondée par les marées d'eau salée, ce qui leur vaudra le surnom de « défricheurs d'eau ». Ce système était composé de deux grands éléments : la levée et l'aboiteau.

La levée, une digue massive dont la largeur variait entre 2 à 7 m à sa base et qui était surmontée d'un sentier battu de 60 cm de large ou d'une chaussée carrossable, avait généralement une hauteur de 45 cm supérieure au niveau des plus hautes marées. Son angle par rapport à l'horizontale, qui pouvait atteindre les 45°, était établi en fonction du volume d'eau qu'elle était appelée à retenir. Après avoir creusé, au centre de l'emplacement destiné à recevoir la levée, une petite tranchée étroite et profonde qui ancrerait l'ouvrage dans la boue et l'empêcherait ainsi de glisser sous l'action des marées, on procédait à la création de la façade. Des mottes de terre herbeuses étaient alors utilisées pour façonner ses parements, dont les interstices seraient, à l'instar du corps de l'ouvrage, remplis de glaise.

L'aboiteau était pour sa part constitué d'une dalle, une écluse de forme carrée ou ronde, faite de madriers ou creusée dans un tronc d'arbre, pouvant atteindre plus de 6 m de long, surmontée d'une structure de piquets et de sapinages. Légèrement inclinée vers la mer, cette dalle, logée dans un ruisseau, le canal d'égout, menant à la mer ou à la rivière et traversant la levée, était munie d'un clapet ou d'une vanne qui permettait ingénieusement tout aussi bien d'évacuer les eaux pluviales vers la mer, à marée basse, que d'empêcher l'eau salée d'envahir les cultures, à marée haute. Si le terrain n'avait que peu ou pas d'inclinaison naturelle, un réseau de canaux et de rigoles était aménagé pour amener l'eau vers le canal d'égout et l'aboiteau.

Ce système des levées et des aboiteaux a par ailleurs contribué à créer un sentiment d'appartenance et de fierté au sein de la population acadienne. Tous les propriétaires de marais devaient en effet participer à leur mise en place et à leur entretien, tantôt en y travaillant directement, tantôt en fournissant des fonds ou des matériaux. Et le caractère collectif de cet effort se trouvait en quelque sorte renforcé du simple fait de l'envergure de ces infrastructures communes, une levée pouvait atteindre jusqu'à 5 km de longueur, qui servaient à protéger de vastes territoires et dont tous se sentaient d'autant plus solidairement responsables.

Memramcook est le site idéal pour la commémoration du système d'aboiteau puisque c'est dans cette vallée, toujours habitée par des Acadiens, que toutes les composantes d'un aboiteau, c'est-à-dire la dalle et la structure de branchages, ont été les mieux conservées. La vallée de Memramcook présente également un éventail d'aboiteaux de rivière et d'aboiteaux de mer.